

**ETABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE AGRICOLE DE THIERACHE**

**02140 FONTAINE LES VERVINS**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES n°2026-02

**MARCHE PUBLIC DE TRANSPORTS en BUS**

*Document unique valant Règlement de la Consultation (RC), Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) et Acte d'Engagement (AE)*

**ARTICLE 1. : OBJET DU MARCHE :**

Le présent marché a pour objet de définir les conditions de recours aux prestations de transport en bus de l'EPLEFPA de Thiérache à savoir le Lycée agricole et le CFPPA-UFA de Thiérache.

**ARTICLE 2 : PROCEDURE ET DUREE :**

La présente consultation est un Marché Public à Procédure Adaptée (MAPA) en application de l'article L 2123-1 du Code de la commande publique.

Il prend la forme d'un accord-cadre exécuté par bons de commande (art. R2162-1 et suivants du Code de la commande publique)

Le marché est conclu pour l'année scolaire 2026-2027 et reconductible pour les 3 années scolaires suivantes (2027-2028, 2028-2029 et 2029-2030)

**ARTICLE 3 : ALLOTISSEMENT :**

Le présent marché se compose de 3 lots.

**Lot n°1 : Transports réguliers sur la commune de Vervins (02140) :**

<u>Objet du lot :</u>	Prestations de navettes régulières définies par un planning prévisionnel ajustable en cours d'année en fonction des impératifs pédagogiques. Circuits définis : Fontaine-Les-Vervins <-> Vervins (Gymnase, Cinéma, ...)
<u>Besoins annuels estimés :</u>	Mini : 100 navettes (5 A/R par semaine de Novembre à Avril) Maxi : 240 navettes (10 A/R semaine de Novembre à Mai + trajets ponctuels)
<u>Forme du marché :</u>	Mono-attributaire
<u>Critères d'attribution :</u>	<p>Prix (50%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Prix forfaitaire révisable en début de chaque année scolaire.</li> </ul> <p>Valeur Technique : (50%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Organisation : 20% (gestion des horaires et des imprévus)</li> <li>☛ Moyens humains &amp; matériels : 15% (chauffeurs disponibles, véhicules affectés, âge du parc)</li> <li>☛ Fiabilité et continuité de service : 15% (plan de remplacement, disponibilité et expérience des services réguliers)</li> </ul>
<u>Modalités d'attribution :</u>	Les prestations sont exécutées directement par le titulaire du lot selon un planning fourni par l'établissement et mis à jour régulièrement

### Lot n°2 : Sorties pédagogiques sur la journée :

<u>Objet du lot :</u>	Prestations de sorties pédagogiques avec Aller/Retour dans la journée Circuits non définis ; déplacements en Hauts de France et régions limitrophes
<u>Besoins annuels estimés :</u>	Pas de minimum fixé Maximum de 60 000 € HT par année scolaire
<u>Forme du marché :</u>	Multi-attributaires (maximum 3 prestataires). <b><u>Pas de remise en concurrence</u></b>
<u>Critères d'attribution :</u>	<p>Prix (60%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Prix Unitaire (au km et/ou forfait journée) révisables en début d'année scolaire (proposition des prestataires selon indice du coût des transports)</li> </ul> <p>Valeur Technique : (40%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Réactivité : 15% (délai réponse et de mobilisation)</li> <li>☛ Logistique : 15% (Gestion des horaires et coordination avec établissement)</li> <li>☛ Confort et Qualité : 10% (équipements et adaptation aux groupes)</li> </ul>
<u>Modalités d'attribution :</u>	<p>Prestataires sollicités à tour de rôle (choix n°1 puis n°2 puis n°3 puis retour n°1 ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Bon de commande attribué au prestataire dont c'est le tour (devis demandé pour formaliser le besoin et engager la dépense)</li> <li>☛ En cas de non réponse ou d'indisponibilité, passage au prestataire suivant</li> <li>☛ Reprise de l'ordre des attributions (exemple : n°1 ⇒ n°2 ⇒ n°3 ⇒ <del>n°1</del> (indisponible) donc n°2 ⇒ n°3 ⇒ n°1 ...)</li> </ul>

### Lot n°3 : Voyages sur plusieurs jours :

<u>Objet du lot :</u>	Prestations de voyages avec nuitées. Circuits non définis : Transport A/R avec ou sans déplacement sur place
<u>Besoins annuels estimés :</u>	Pas de minimum fixé Jusqu'à 10 voyages par année scolaire pour un montant maximum de 50 000 € / an
<u>Forme du marché :</u>	Multi-attributaires (jusqu'à 5 prestataires) avec mise en concurrence systématique
<u>Critères d'attribution :</u>	<p>Prix (40%) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Selon devis établis à chaque prestation (révision des prix possible)</li> </ul> <p>Valeur Technique : (60%)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>☛ Confort et Qualité : 20% (Autocar Grand Tourisme, confort longue distance, équipements (WC, clim, TV, ...)</li> <li>☛ Sécurité et Encadrement : 20% (Gestion des longs trajets, respects des temps de conduite, géolocalisation, ...)</li> <li>☛ Organisation du voyage : 20% (Gestion des étapes, assistance en cas d'incident)</li> </ul>
<u>Modalités d'attribution :</u>	<p>Demande de devis adressée à tous les prestataires retenus avec attribution du marché selon la pondération Prix (40%) / Valeur Technique (60%)</p> <p>En cas d'absence d'offres ou d'offres inadaptées au regard du besoin exprimé, le pouvoir adjudicateur pourra déclarer la remise en concurrence infructueuse et recourir à une procédure distincte en sollicitant d'autres prestataires.</p>

#### **ARTICLE 4 : CALENDRIER DE RECEPTION DES OFFRES :**

Date limite de réponse : les offres, rédigées en français, doivent parvenir au service destinataire (voir article 5 ci-dessous) avant le **vendredi 22 Mai 2026 – 12h00**

Date d'attribution du marché : **vendredi 29 Mai 2026**

Date de mise en service : **1<sup>er</sup> Septembre 2026**

#### **ARTICLE 5 : DEPÔT DES OFFRES :**

Toute offre devra être composée de :

- ✓ L'acte d'engagement dûment complété et signé
- ✓ L'estimation chiffrée du montant de la prestation proposée pour chaque lot sélectionné (= Bordereau des prix par lot)
- ✓ Tout autre document jugé utile (moyens humains, parc matériels, équipements spécifiques, engagement qualité, ...)

Les offres devront parvenir à l'établissement au choix :

Par voie électronique à l'adresse [legta.la-thierache@educagri.fr](mailto:legta.la-thierache@educagri.fr) (sous intitulé : Réponse à la consultation des entreprises 2026-02)

Par courrier recommandé (ou remise contre décharge) à EPLEFPA de Thiérache, Le pont de Pierre, 02140 Fontaine-lès-Vervins.

#### **ARTICLE 6 : MODE DE REGLEMENT ET DELAI DE PAIEMENT :**

Le paiement s'effectue selon les règles de la Comptabilité Publique, sur présentation des factures. Les factures sont obligatoirement transmises par voie dématérialisée via le portail Chorus Pro accessible depuis internet et mis gratuitement à disposition des fournisseurs des entités publiques.

Les sommes dues au prestataire en exécution du présent marché sont payées dans un délai maximal de 30 jours à compter de la date de réception de la demande de paiement correspondante.

#### **ARTICLE 7 : OBLIGATIONS DES PARTIES :**

Le titulaire s'engage à réaliser lui-même les prestations commandées par l'EPLEFPA de Thiérache. Aucune sous-traitance n'est acceptée sans demande préalable avec accord expressément formalisée.

En cas de manquement grave ou répété du titulaire à ses obligations contractuelles, le pouvoir adjudicateur peut procéder à la résiliation du marché après mise en demeure restée sans effet. Cette résiliation pourra être immédiate dès lors qu'il serait constaté des manquements graves en matière de sécurité et de réglementation pouvant mettre en danger les élèves.

L'EPLEFPA de Thiérache s'engage à tenir à jour un suivi rigoureux des sollicitations des prestataires et devra, à tout moment, démontrer la bonne exécution du marché à tout prestataire qui en ferait la demande.

Un bilan quantitatif et qualitatif du service rendu sera établi chaque année par l'établissement et transmis aux prestataires titulaires du lot n°2 et pour ajuster le fonctionnement du roulement établi.

#### **ARTICLE 8 : LITIGES / JURIDICTION :**

Le tribunal compétent pour statuer sur les contestations auxquelles pourraient donner lieu l'application du présent marché est le Tribunal Administratif d'Amiens.

# ACTE D'ENGAGEMENT :

<b>Objet du Marché :</b>  <u>MARCHE PUBLIC DE TRANSPORTS en BUS</u>	<b>Pouvoir Adjudicateur</b>  Jean-Baptiste CAYEUX Directeur de l'EPLEFPA de Thiérache Le Pont de Pierre, 02140 Fontaine-lès-Vervins
---	---

Pour plus de renseignements, contacter le Secrétariat général ([sg.la-thierache@educagri.fr](mailto:sg.la-thierache@educagri.fr) / 03-23-91-34-00)

Je, soussigné \_\_\_\_\_, représentant l'entreprise ci-dessous désignée :

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ E-mail : \_\_\_\_\_

SIRET : \_\_\_\_\_

☛ **M'engage** à répondre aux lots suivants en annexant, pour chaque lot, un bordereau des Prix proposés :

Lot 1 : Navettes régulières     Lot 2 : Sorties pédagogiques     Lot 3 : Voyages avec nuitées

☛ **M'engage**, sans réserve, à exécuter les prestations demandées dans les conditions stipulées dans le dossier de consultation dont je certifie avoir pris connaissance.

## ETABLI EN UN EXEMPLAIRE UNIQUE

### LE PRESTATAIRE

*Date + cachet + Nom, prénom et qualité du signataire précédés de la mention « Lu et approuvé »*

### Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

LE POUVOIR ADJUDICATEUR

A Fontaine-Les-Vervins, le

Lot n°1 : Retenu / Non retenu / Non concerné

Lot n°2 : Retenu / Non retenu / Non concerné

Lot n°3 : Retenu / Non retenu / Non concerné